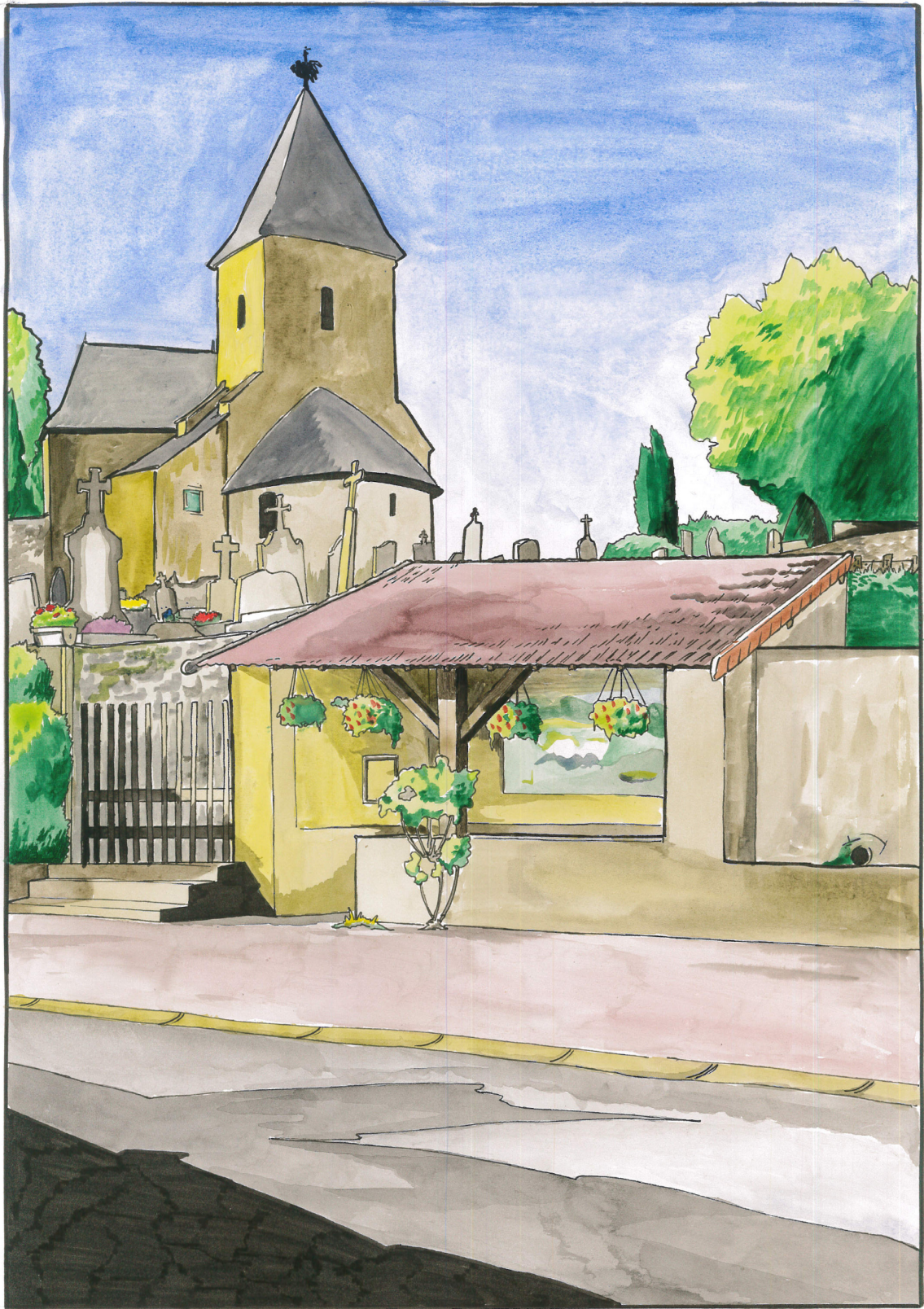


CURTIL sous BUFFIERES



DESCAMPS.

2015

<http://curtilsousbuff.canalblog.com>



Lida BAAS
Conseillère municipale



Olivier GIL
Conseiller municipal



Marie-Christine BERRY
1^{ère} Adjointe

Conseil Municipal



Bernard DURUPT
Maire



Daniel DUTRION
2^{ème} adjoint



Isabelle BLONDET
Conseillère municipale



Robert PERROUSSET
Conseiller municipal

Mot du maire

En mars 2014, 51 électeurs sur 63 inscrits se sont déplacés pour accorder leur confiance aux sept conseillers actuels. Beau témoignage de reconnaissance envers la démocratie municipale dont le conseil, qui en fut issu, m'a reconduit dans la fonction de maire. Merci pour cette confiance.

La première décision du conseil municipal a été de demander la distinction de Maire honoraire à Monsieur Michel MAZILLE ; exemple de disponibilité personnelle au service de la commune.

Le nouveau conseil a trouvé une situation budgétaire saine ; aucun endettement, ni emprunt à rendre, toutes les dettes réglées. Cependant, le contexte économique, impliquant une contribution des communes à l'effort national sur les années à venir, touchera inévitablement les ressources financières de la commune. Dans la poursuite de la discipline budgétaire déjà engagée par notre commune, l'objectif assigné à ce conseil est d'atteindre la fin de mandature sans création d'endettement.

De plus, depuis plus de deux ans, la commune ne loue qu'un logement communal sur les deux, faute de candidats locataires ; soit une perte de revenu annuel de 4 000 € alors qu'il faut provisionner les amortissements des travaux d'isolation et de confort des appartements.

Par conséquent il est impératif d'envisager de façon progressive, dès 2015, des orientations budgétaires qui se traduiront par la maîtrise des charges de fonctionnement à travers des restrictions que la commune n'a jamais connues et de gérer, dès maintenant, en dehors de toute perspective de projet relevant d'investissements lourds.

Les choix budgétaires les plus exposés, pour le moment, sont l'entretien de la voirie (*toutes classifications de voies confondues*) et le soutien à la scolarité (*les transports étant assurés par la communauté de communes*). La participation communale à la scolarité de plus de 1 100 € par enfant (*10 enfants scolarisés*), ne pourra être maintenue à cette hauteur dès 2015.

2014 aura été marqué par des travaux de voirie ; la sécurisation de la traversée du bourg a été soldée sur les fonds propres de la commune ; soit un coût total de 45 000 € H.T. (*tout compris*), subventionnés à 40 % comme prévu en début de l'opération. (*TVA récupérable*).

D'importants travaux d'entretien de voirie nécessaires à la sécurité ont aussi été réalisés sur le domaine communal : goudronnage de la voie communale Bergesserin à Buffières (*mitoyenne avec Bergesserin*), soit 6 000 € T.T.C et divers travaux d'écoulement des eaux (fossés et traversées d'eau) sur les chemins du Gordet et des Carrières pour 6 000 € T.T.C., soit 12 000 € d'entretien de voirie sans retour de TVA possible. Dépenses qui ne pourront plus se reproduire, à terme, à ces hauteurs de coûts.

Pour 2015 les dépenses s'orienteront sur l'entretien du patrimoine immobilier notamment de l'église et du cimetière. Des travaux d'entretien devront aussi s'effectuer à la lagune d'assainissement.

L'horizon budgétaire assombri ne doit pas pour autant ternir l'attractivité communale qui évoluera probablement vers de nouvelles solidarités à développer tant au niveau intercommunal qu'à travers des comportements individuels novateurs ou par un retour de gestes oubliés.

La municipalité salue l'installation des nouveaux arrivants et remercie celles et ceux qui contribuent sans relâche à la qualité de vie et d'accueil de notre village, aussi bien par des tâches d'entretien et d'embellissement des espaces publics que par l'animation festive qui jalonne l'année.

Personnellement, je remercie le conseil municipal pour son esprit d'unité dans l'intérêt de la gestion communale.

Au nom de la municipalité, j'adresse tous mes vœux de bonne et heureuse année 2015 ainsi que de bonne santé à tous les habitants de Curtil en résidence principale ou secondaire.

Bernard Durupt

Maire honoraire



Le conseil municipal de Curtil sous Buffières en sa séance du 28 mars 2014, a sollicité, à l'unanimité, auprès des services de l'Etat l'octroi de la distinction de maire honoraire à Monsieur Michel MAZILLE qui a exercé les fonctions de maire durant 4 mandats consécutifs, de conseiller municipal pour enfin assurer la fonction de 1^{er} adjoint jusqu'en 2014.

La cérémonie de remise de cette distinction s'est déroulée le 14 juillet 2014 en présence de messieurs Jean-Luc Fonteray, conseiller général du Canton de Cluny et Jean Luc Delpeuch, président de la Communauté de Communes du Clunisois.

Le conseil avait souhaité la présence de maires de communes proches et de la même génération électorale que Michel Mazille dont Messieurs Bachelet pour la commune de Mazille, Nugues pour la commune de Château et Renaud pour la commune de Chiddes.



Le récipiendaire parmi les personnalités, les anciens maires et les habitants

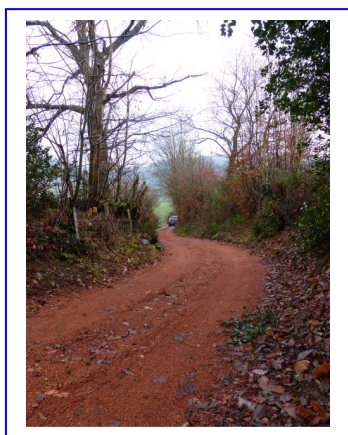
Centenaire de la première guerre mondiale

La commune de Curtil ne possède pas de tombe de soldats au cimetière, ni de monument aux morts. Seules 2 plaques apposées dans le bâtiment communal et à l'église rappellent à notre souvenir les enfants de la commune **Morts pour la France** lors du conflit :

Aupoix Claudius (21 ans)
Barraud J ? (NC)
Bron Jean (26 ans)
Butaud Claude (26 ans)
Chatelet Joanny (22 ans)
Dargaud André (33ans)
Desbrières Jean-Pierre (24 ans)
Dürr Adam (20 ans)

Frison Jean-Marie (22 ans)
Larochette Louis (23 ans)
Luzy Benoit (26 ans)
Mazille Pierre (35 ans)
Nuzillet Claude (20 ans)
Robin Claudius (26 ans)
Tribolet Jean Marie (21 ans)
Vallet Pierre (25 ans)

Travaux 2014



Chemin rural reliant Curtil à Buffières et desservant le hameau habité du Gordet
Creusement des fossés, poses de traversées d'eau métalliques et stabilisation du chemin par apport de matériaux

Chemin rural des Carrières
Creusement des fossés, poses de traversées d'eau métalliques et stabilisation du chemin par apport de matériaux



Voie communale mitoyenne avec Bergesserin reliant le D 17 et Buffières
Creusement des fossés
Goudronnage de la chaussée
(Coût partagé avec Bergesserin)



Photos : mairie de Curtil

Budget de fonctionnement 2014

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général (entretien voirie, administration, EDF, etc..)	12 160	Report excédent	15 425
Charges de personnel & indemnités élus	16 305	Produits des services du domaine	290
Frais scolaires (écoles, cantine, coopérative)	12 880	Impôts et taxes	11 100
Entretien voirie	12 000	Dotations et compensations	27 140
Subventions & divers	500	Revenus des immeubles	4 200
Amortissements	4 840	Produits financiers	530
Total dépenses	58 685	Total recettes	58 685

Hors budget annexe assainissement collectif

Les écoles du RPI

Cette année, les 2 écoles du RPI accueillent 59 élèves.

L'équipe pédagogique reste la même :

A Buffières :

Madame Brigitte Pourcelot, Petits, moyens et grandes sections : 22 élèves.

Madame Jessica Guérin, CP/CE1 : 16 élèves.

A Sivignon :

Madame Frédérique Lereuil, CE2/CM1/CM2 : 21 élèves.

La réforme des rythmes scolaires mise en place l'année dernière se poursuit.

Les élèves ont classe tous les matins (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi) ; le temps de classe des après-midis est réduit.

Les municipalités ont mis en place des activités périscolaires sur les temps de classe libérés. Les enfants sont pris en charge par des animateurs jusqu'à 16h30 pour des activités variées : sport, arts plastiques, jeux de société, musique, jardinage...

Ça c'est passé en 2013– 2014 :

A Buffières



*En Novembre, sortie à l'étang des barres
où Mr Dessartine et Mr Duclos
nous ont très gentiment accueillis*



Sortie à l'aquarium du grand Lyon en Février



Puis promenade en bateau (traversée du
pont canal et passage de l'écluse)



En Juin, sortie à la cave à musique de Mâcon

Spectacle Terre à terre
proposé par le théâtre des monstres

A Sivignon :

La classe a travaillé avec Alexis Caruana
à la création d'objets à partir
de matériaux de récupération



Les élèves ont participé au projet Ecole et Cinéma et se sont rendus 3 fois au cinéma de Cluny pour y voir : « une vie de chat », « la ruée vers l'or » et « jeune et innocent », 3 films autour du thème « en route pour l'aventure ».



Le 11 juin : visite du barrage de Génissiat le matin



et des Pertes de la Valserine l'après-midi

Les enseignantes remercient toutes les personnes qui ont aidé à collecter des fonds pour financer ces projets. Un grand merci aux Municipalités, au Sou des écoles pour leurs participations financières.

Mars 2015 : Carnaval du RPI

Samedi 30 Mai 2015 : Spectacle proposé par les enfants du RPI
à la salle des fêtes de Sivignon suivi de la Kermesse

Photos : RPI

Le restaurant scolaire du RPI Buffières-Sivignon



Le restaurant scolaire accueille plus de 55 d'élèves du RPI Buffières-Sivignon (21 élèves à Sivignon et 34 pour Buffières). Depuis ces trois dernières années le nombre de repas augmente, pour l'année scolaire 2013-2014 nous comptabilisons 6720 repas.

Notre équipe a un peu évolué au cours de l'année dernière : Mercedes MARTINEZ, notre cantinière, est aidée au moment du service par Suzanne FONTAINE à Buffières et Sylvie LARONZE à Sivignon. Nous essayons de leur proposer des repas équilibrés et de bonne qualité tout en essayant de conserver un tarif mensuel abordable pour les parents.



Le budget de la cantine est principalement alimenté par les recettes provenant du règlement des repas par les familles, des différentes subventions reversées par les communes du RPI sans oublier les bénéfices réalisés lors de l'organisation de nos différentes manifestations.



Calendrier des manifestations pour l'année 2015 :

Dimanche 8 Février : LOTO à Sivignon

Samedi 2 Mai : Vente de fleurs et légumes

Samedi 12 Octobre : Fête de la Châtaigne , vente de gaufres



Nous tenions à remercier vivement toutes les personnes qui ont aidé et participé aux différentes manifestations ainsi que les personnes qui font des dons (le foyer rural de Sivignon, Mr Touillon ...).

La continuité du restaurant scolaire passe aussi par la réussite de ces manifestations et surtout par l'investissement des parents bénévoles.

En espérant vous voir encore nombreux cette année.

La cantine scolaire du RPI est gérée par une association de parents.

Ses ressources sont principalement :

- les participations des familles,
- les subventions des mairies du RPI
- les dons et autres produits de manifestations associatives

La commune de Curtil remercie l'association de gestion de la cantine du RPI pour l'accueil réservé aux enfants et la qualité des repas servis.

Sans la cantine, les familles à titre individuel, où la commune au niveau collectif, seraient obligées de s'organiser pour un retour lors de la coupure de midi.

Les parents d'élèves de Curtil qui le peuvent sont vivement encouragés à participer à la vie de cette association dont la présence est indispensable pour l'existence du RPI.



Vous pouvez faire des dons de fruits et légumes.



Pour plus de renseignements vous pouvez appeler au 03 85 59 66 20

Nouveaux arrivants

Ils sont venus de loin pour travailler à Curtil en 2014



Photo mairie



Photo JSL

C'est du département de la Manche que Catherine COUTANT est arrivée début 2014

pour maintenir le commerce de proximité actif sur la commune en reprenant le bar tabac épicerie « LE CURTIL » qui fait aussi dépôt de pain et de gaz.

Ouverture tous les jours de 7 h.30 à 21 h. 30 sauf dimanche soir et lundi matin

Tél. : 03 85 50 22 00

C'est de l'île de la Réunion, après une étape de 4 ans à Chassigny sous Dun, que Stéphane ANNETTE accompagné de Gwénaëlle AUBAGUE ont choisi Curtil en 2014 pour siège de leur entreprise artisanale de maçonnerie FANO
Tél. : 03 85 26 63 99



Même les motards au grand cœur s'arrêtent à Curtil



L'association **Black Roses** (Montceau les Mines) a pour but d'organiser des manifestations pour aider les enfants malades

<http://blackroses74.wix.com/blackroses71>

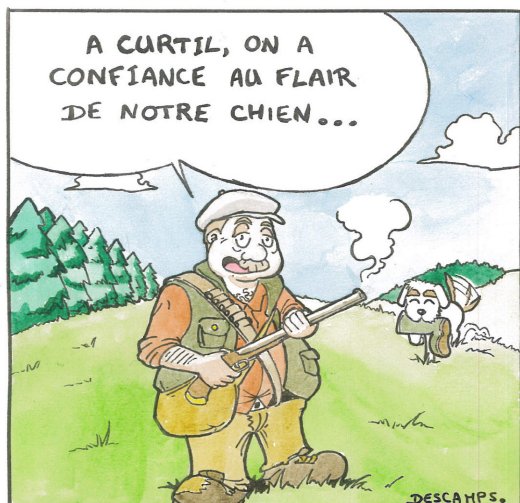
Photos Black roses et Le Curtil

Le 24 août 2014
58 motos pour 85 motards et motardes ont fait une halte à Curtil à l'occasion d'une virée de 150 km à travers les routes du Clunisois, du Charolais et du Bassin minier au profit des enfants malades



Vie associative Curtil

Société de chasse



Ce sont 8 chasseurs qui forment la société de chasse de Curtil.

La société bénéficie de 9 bracelets chevreuils, déjà tous utilisés au 31 décembre 2014 et 4 pour les sangliers qui, eux, comme d'habitude, se font encore attendre.....

Il est à noter que la société de chasse joue un rôle important par son implication dans la destruction des nuisibles sur la commune, notamment des ragondins qui creusent inlassablement la digue de la lagune de traitement collectif des eaux usées. Sans cette action l'ouvrage serait déjà à refaire.

Curtil fêtes et loisirs

ça c'est passé en 2014....



Repas partagé du 14 juillet entre habitants de la commune sous le préau de la mairie



28 juin : journée animation avec les enfants de la commune



5 sept. : Concert du groupe Drugstore Rock

Photos : Curtil fêtes et Loisirs

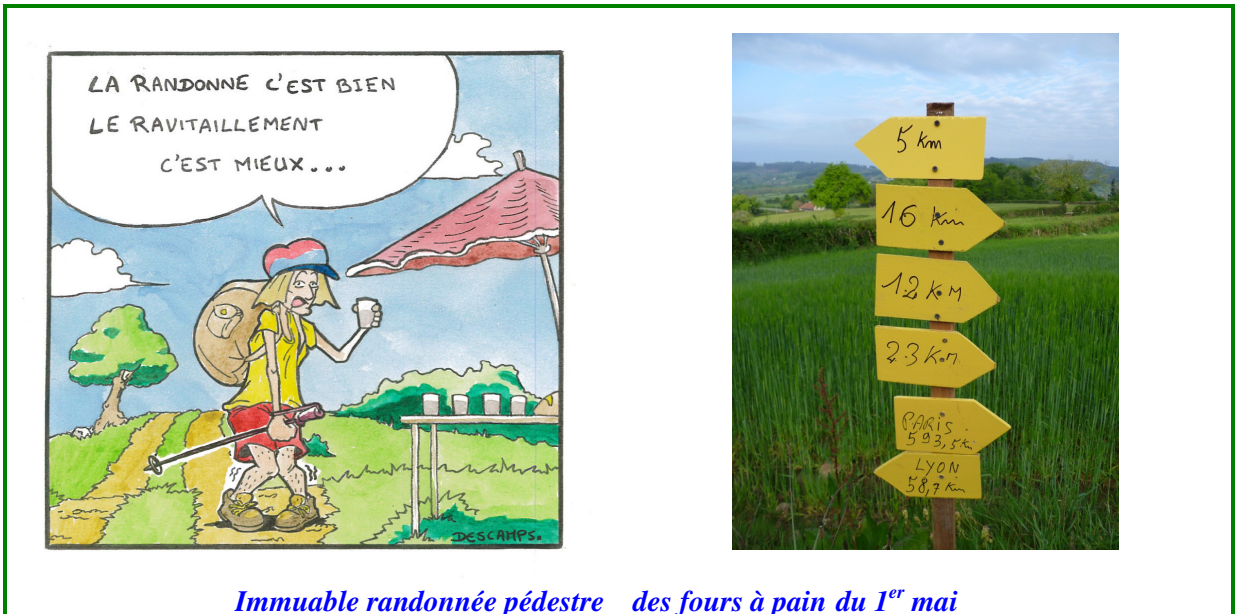


Fin d'année 2014 avec décoration du lavoir et animation pour petits et grands

Tout sur le mystère des décorations du lavoir 2014 vu par la télévision clunisoise :

<http://www.cluny.tv/noel-au-lavoir/>

.... et ça se repassera en 2015



Immuable randonnée pédestre des fours à pain du 1^{er} mai

La célèbre entrecôte charolaise

Qui en **2015** aura lieu

dimanche 2 août

Réservez dès maintenant votre date
Soirée guinguette



Les services offerts aux habitants de la Communauté de Communes du Clunisois

Social, Emploi, Économie

- Accueil et accompagnement des demandeurs d'emploi du territoire
- Accueil et orientation des personnes en difficulté dans leurs démarches (relais de services publics, guichet unique itinérant sur le territoire)
- Accueil de tous les habitants du territoire au guichet unique « Logement » : conseil en matière de construction et rénovation de logements (CAUE, ADIL, architecte conseil)
- Opération Publique d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) : aide financière à la rénovation
- Bénéficiaire du programme « Habiter mieux » : aide financière
- Accueil des porteurs de projets économiques et zones d'activités pour accueil d'entreprises (Salornay, Cluny)
- Accès à tarif réduit au Point Cyber (antenne itinérante)
- Accès à tarif réduit au Centre de télétravail

Petite enfance

- Accès à tarif préférentiel à la halte-garderie, (évolution prévue en « multi-accueil »)
- Relais assistantes maternelles pour animer les professionnel(le)s de l'ensemble du territoire
- Ludothèque (prêt de jeux pour enfants, jeunes et adultes), animations (fêtes du jeu)
- Prêt de matériel de périculture

Enfance, jeunesse, sports

- Centres de Loisirs (3 à 11 ans) : la Marelle (Cluny), Centre de loisirs de La Guiche, « Loisirs en campagne » (Vallée de la Gande), Amicale de Charly (Mazille), Eclaireurs de France (Cluny)
- Club jeunes (11 à 17 ans) (Cluny) et Espace jeunes (La Guiche), avec activités les mercredis, samedis et pendant les vacances scolaires
- Maison de l'enfance et de la jeunesse au Quai de la Gare, à proximité de la voie verte (ouverture en septembre 2014)
- Accès à tarif réduit à la piscine intercommunale couverte de La Guiche (ouverte d'avril à octobre), adultes et scolaires de toutes les écoles du territoire
- Accueil d'associations sportives au Boulodrome intercommunal (Boule lyonnaise, Pétanque, Tir à l'arc, Mōlkky)
- animateurs d'activités péri-éducatives mutualisés entre toutes les écoles du territoire

Social

- Guichet unique sur la gérontologie (CLIC, centre social de Bénétin, 71250 Cluny Hébergement d'urgence (Association ETAP, rue Porte de Paris, 71250 Cluny)

Culture, Tourisme, événementiel

- Accès à tarif réduit à l'école intercommunale de musique et de danse (Cluny)
- Initiation musicale dans les écoles maternelles et primaires
- Accès à tarif réduit pour les hébergeurs du territoire aux services de l'établissement public intercommunal « Office de Tourisme de Cluny et du Clunisois »
- Soutien aux associations organisatrices de festivals participant à l'attractivité du territoire
- Accès aux services du Pays d'Art et d'Histoire (conseils, formation, soutien)

Aménagement de l'espace, énergie, transport, environnement

- « Territoire à énergie positive » (diagnostics énergétiques, sobriété, énergies renouvelables)
- Charte forestière de territoire pour le développement de la filière bois-forêt
- Pour tous les élèves de maternelle et primaire, transport scolaire gratuit et transport gratuit des classes primaires et maternelles à la piscine intercommunale de La Guiche
- Pour tous les habitants de la Communauté, transport à la demande (2€) pour aller de tout point du territoire à Cluny et vice-versa
- Collecte des déchets ménagers (SIRTOM de la Vallée de la Grosne, zone du Pré Saint Germain, Cluny)
- Pour les exploitants agricoles, accès aux aides Natura 2000 sur les espaces riches en biodiversité
- Couverture très haut débit sur l'ensemble du territoire (à partir de 2017)

Communauté de communes du Clunisois
5 place du Marché 71250 Cluny
Tél. 03 85 20 00 11
Courriel : contact@enclunisois.com
Web : enclunisois.com

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) de gérontologie

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) est un lieu d'accueil, d'information, de conseil et d'orientation et offre un service **ouvert à tous et gratuit**. Il a pour vocation d'aider au mieux-vivre des personnes âgées de plus de 60 ans et de leur entourage, famille ou aidant.

CLIC du Clunisois
Résidence Bénétin 71250 CLUNY
03.85.59.30.60
Permanences

Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h, mercredi de 9 h 00 à 11 h 30
(secrétaire : Virginie FRUCHART, coordinatrices : Pauline CORDIER et Marie-Pierre SPORTES)

J'APPORTE AUX POINTS D'APPORT VOLONTAIRE :



LES PAPIERS
TOUS LES PAPIERS SE RECYCLENT
SAUF : PAPIERS AU CONTACT D'ALIMENT, MOUCHOIR ET TIRAGES PHOTOS



J'ENLÈVE LES FILMS PLASTIQUES DES MAGAZINES, JOURNAUX ET PROSPECTUS

LE VERRE
POTS, BOCAUX ET BOUTEILLES



JE LAISSE LES COLLERETTES ET ÉTIQUETTE.
J'ENLÈVE LES BOUCHONS ET COUVERCLES.

JE METS DANS MON BAC JAUNE :



Attention les cartons gris, brun et ondulés ne sont pas à mettre dans le bac jaune ou au point d'apport volontaire. Il est nécessaire de les déposer à la déchetterie

Assainissement individuel



ZA du Pré Saint Germain
16 Rue Albert Schmitt
71250 CLUNY
TEL. 03 85 59 26 98
E-mail : spanc@spancduclunisois.fr

Demande d'aide financière pour la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif

Vous devez réhabiliter votre installation d'assainissement non collectif.

Sous certaines conditions, il est possible d'obtenir une aide financière de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Vous trouverez dans cette notice d'information, les différents critères d'attribution de cette aide.

Qui sont les bénéficiaires ?

- Les particuliers souhaitant réhabiliter leur installation d'assainissement non collectif.
 - Les collectivités maîtres d'ouvrages d'immeubles (mairies, écoles, salle des fêtes, toilettes publiques...).
 - Les petites activités économiques (chambres d'hôtes, gîtes, hôtels, restaurants, ateliers professionnels...).
- Pour ce dernier cas, l'aide sera attribuée dans le cadre du règlement européen d'exemption de minimis.

Pour quelles dépenses ?

- Les travaux de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif.
- Dans les cas particuliers où une étude de filière ou à la parcelle doit être réalisée par un bureau d'étude, le coût de cette étude est pris en compte dans le montant de la dépense.

Quel est le montant de l'aide ?

- Aide forfaitaire d'un montant de 3000 € par installation réhabilitée (étude et travaux).
- Si « n » habitations ou appartements sont regroupés sur une même installation, le forfait est appliqué « n » fois. Dans ces cas de regroupement, l'aide de l'agence est plafonnée à 3 forfaits, soit 9 000 €.
- Si le montant de la dépense est inférieure au montant du forfait, l'aide est plafonnée au montant de la dépense (TTC, sauf si le bénéficiaire récupère la TVA).

Quels sont les critères d'éligibilité ?

- Le bâtiment doit se situer en zone d'assainissement non collectif dans le zonage d'assainissement de la commune (se renseigner auprès de la mairie du lieu de la réhabilitation).

ET

- L'installation d'assainissement existante doit être antérieure au 1^{er} janvier 1996.

ET

- Un diagnostic de l'installation d'assainissement non collectif doit avoir été réalisé par le SPANC.

ET

- Les commentaires de la « conclusion du contrôle » du rapport de diagnostic doivent mentionner au moins l'un des points suivants :

- Absence d'installation
OU
- Non conforme avec travaux à réaliser dans un délai de 4 ans
OU
- Défavorable priorité 1
OU
- L'installation génère un rejet d'effluents bruts et/ou prétraités en milieu superficiel, naturel

Dans tous les autres cas, les travaux de réhabilitation ne sont pas éligibles.

Etat civil 2014

Décès

Monsieur **Raymond GOURGIN**, domicilié Aux Murots, né le 11 février 1925
décédé le 7 février 2014 (inhumé à Curtil).

Madame **Raymonde LAPALUS** épouse **BONIN** domiciliée Aux Jandots, née le 22 février 1925
décédée le 12 février 2014 (inhumée à Curtil).

Madame **Alice AUBOEUF** épouse **LEBLANC** domiciliée En Cogniaux, née le 18 juin 1928
décédée le 15 février 2014 (inhumée à Curtil).

Monsieur **Jacques BAAS**, domicilié Le Champ de la Croix, né le 20 septembre 1942
décédé 30 mai 2014, (incinéré au funérarium de Mâcon).

Madame **Andrée LACONDEMINE** épouse **LARDET**, domiciliée Aux Jandots, née le
29/06/1938 décédée le 27 décembre 2014 (inhumée à Pierreclos).

Secrétariat de mairie:

Mercredi de 9 h. à 12h. & Vendredi de 14 h. à 17 h.
Tél./Fax : **03 85 50 26 66** - commune.curtil@wanadoo.fr
Secrétaire : Madame Véronique Kanelakis

Sans vous déplacer, depuis chez vous sur internet :

Imprimés et tous renseignements d'urbanisme : www.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr	Demandes d'état-civil auprès de sa commune de naissance (<i>si elle est référencée sur le site</i>) : www.actes-etat-civil.fr
Transports scolaires : 03 85 39 93 40	Carte des travaux en cours : www.cg71.fr
Information déneigement : voir carte sur le site du Conseil Général (www.cg71.fr) <i>le déneigement de la Départementale 17 qui traverse Curtil n'est pas réalisé le dimanche.</i>	

Elections cantonales 22 et 29 mars 2015

NUISANCES SONORES

Par arrêté préfectoral en date du 30 juin 2001 (www.pref71.fr)

les nuisances sonores sont autorisées :

Les jours ouvrables de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h.

Les samedis de 9 h. à 12 h. et de 15 h. à 19 h

Les dimanches et fériés de 10 h. à 12 h.

Bulletin municipal 2015 réalisé par la Mairie de 71520 Curtil sous Buffières

Couverture et dessins : Yannick DESCAMPS – Curtil 2014-